



Délai légale versement solde tout compte

Par **Balalow**, le 17/07/2024 à 15:03

Bonjour,

J'ai pris ma retraite en fin juin et mon employeur m'a transmis lors de mon dernier jour d'exercice le solde de tout compte que j'ai signé.

Cependant, je n'ai toujours pas perçu la somme qui comprend également mon salaire du mois de juin.

Ils m'ont communiqué que c'était parce qu'ils avaient reçu le chèque du siège non signé car le vice-président ne voulait pas signer un chèque d'une si grosse somme et qu'ils avaient donc renvoyé le chèque dans l'attente de signature du président.

Y a-t-il un délai légal pour l'envoi du chèque de la somme de solde du compte ? Étant donné qu'il comprend mon salaire cela fait 1 mois et demi que je n'ai pas perçu de ressources et c'est compliqué pour moi.

Par **Pierrepaulejean**, le 17/07/2024 à 15:17

Bonjour

leur avez vous proposé d'effectuer un virement bancaire ?